

Conseil de gestion Séance du 29 septembre 2010

Adoption du plan de gestion

Vu le code de l'environnement,

Vu le décret nº2007-1406 du 28 sept 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté préfectoral n°2010-1256 du 22 septembre 2010 portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

Article unique

Sur présentation du Président, le conseil de gestion, après en avoir délibéré, se prononce pour adopter le plan de gestion par :

- -34 voix pour
- -3 abstentions

Le Président du conseil de gestion

Pierre MAILLE